COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 21-24 DU 24 NOVEMBRE 2021

relative à l'élection d'un représentant du collège des parlementaires et des collectivités territoriales à la commission de labellisation territoriale

Le comité de bassin Seine-Normandie,

- Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 21-01 du 9 février 2021 modifié, en particulier son article 30 ;
- Vu la délibération n° CB 21-18 du 6 octobre 2021 relative à l'élection et à la désignation des membres de la commission de labellisation territoriales ;
- Vu le dossier du comité de bassin du 24 novembre 2021.

DÉLIBÈRE

Article unique:

Est élu membre de la commission de labellisation territoriale au titre du collège des parlementaires et des collectivités territoriales :

- M. Frédéric MOLOSSI

La Secrétaire du comité de bassin

Sandrine ROCARD

Le Président du comité de bassin

Nicolas JUILLET